

Cauroy lès Hermonville

Janvier 2013



Le mot du Maire

Comme chaque fin d'année, je viens vous présenter **les travaux réalisés en 2012** :

Un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) a été réalisé en 2012 sous la direction de Jean-Claude DEPAIX, celui-ci a été approuvé par le conseil municipal le 18 janvier 2012.

Les travaux de la rue des Petits Clos commencés mi 2011 se sont terminés par l'éclairage public en mars 2012. Il a été procédé au remplacement de 6 lampadaires dans d'autres rues.

Le document unique de démarche d'évaluation des risques professionnels, élaboré par le Centre de Gestion de la Marne est finalisé, et sa mise en œuvre est en cours.

Les travaux de surface et de renforcement de voiries subventionnés par l'état au niveau de la DETR au taux de 40% ont été réalisés Chemin du GODAT (pour partie), rue des terres et impasse des blanches terres.

Une réfection des inscriptions sur le monument aux morts a été réalisée.

Une demande de subvention pour aménager la rue de la Belgique a été déposée au niveau de l'état (DETR) début 2012, une subvention au taux de 20% a été accordée.

La communauté de communes de la Petite Montagne vient de valider l'étude de bassins versants sur Cauroy lès Hermonville nous permettant de réaliser des projets prenant en compte les problèmes d'écoulement des eaux pluviales.

Des travaux concernant la sécurité rue de Cormicy ont été refusés. Une étude d'accidentologie a été demandée sur cette rue et l'entrée du chemin de la Neuville. Dans ces conditions le conseil municipal a, suite à une consultation, choisi un maître d'œuvre : la société Béta ingénierie. Ce maître d'œuvre prépare les demandes de subventions qui seront finalisées après le passage du géomètre. Ces dossiers impliquent outre la prise en compte des problèmes d'écoulement des eaux pluviales, l'effacement des réseaux de fils nus rues de la Belgique, de Cormicy et chemin de la Neuville. Le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne) a été sollicité, les dossiers sont réalisés, nous sommes en attente de la programmation 2013 du SIEM.

En plus de ce gros dossier, des demandes de subvention au niveau de l'état (DETR) vont être déposées pour la suite de la réfection de la rue des Terres et la ruelle du clos.

L'installation d'une sonnerie de glas sera réalisée sur une des cloches de l'église.

La fusion des 4 Communautés du secteur : les Deux Coteaux, la Colline, le Massif et la Petite Montagne (sauf CHENAY) pour aller vers une Communauté de Communes regroupant 12 communes et près de 8 700 habitants est en route. Le début de l'année 2013 sera consacré à l'élaboration définitive de ce projet pour une validation par les conseils municipaux avant le 1^{er} mars 2013, l'arrêté préfectoral de fusion devant être signé vers le 1^{er} juin 2013 pour une mise en place au 1^{er} janvier 2014.

L'année 2013 sera celle du recensement pour Cauroy lès Hermonville entre le 17 janvier et le 16 février 2013, merci de réserver votre meilleur accueil à l'agent recenseur Sandrine LALLEMENT.

Encore un grand merci à tous ceux qui s'investissent dans l'animation de notre village : Cercle de l'Amitié, Comité des Fêtes, Club des Feuilles d'Automne, Anciens Combattants, Sapeurs-Pompiers..., pour les autres, n'hésitez pas à vous investir dans ces associations. Merci beaucoup à l'équipe de fleurissement qui depuis 2011 œuvre pour obtenir une 1^{ère} fleur.

Pourquoi pas la création, en 2013, d'un comité de sauvegarde du patrimoine pour aider à la réfection de l'église. Votre équipe municipale reste à votre écoute et à votre service.

Votre Maire, Guy Lecomte

INFOS PRATIQUES

Ouverture Mairie :

Mardi et Vendredi de 17h à 19h

Merci de respecter les horaires des permanences

Tel : 03 26 61 52 51 Fax : 03 26 61 55 41

Site internet : cauroy-les-hermonville.fr

Mail: [mairie.cauroy-lès-](mailto:mairie.cauroy-lès-hermonville@wanadoo.fr)

[hermonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.cauroy-lès-hermonville@wanadoo.fr)

Tel : Guy LECOMTE 03 26 61 53 66

Jeanne BOULARD 06 84 37 67 50

Jean-Claude DEPAIX 03 26 61 53 50

CCPM (Communauté de Communes de la
Petite Montagne)

Tel : 03 26 61 34 72

Mail : cc.petite-montagne@wanadoo.fr

Site : cc-petite-montagne.fr

CAMBRIOLAGE (RAPPEL)

Face à la recrudescence de cambriolages dans notre secteur, la gendarmerie nous invite à leur signaler tout comportement suspect, présence inhabituelle de véhicules et/ou de personnes inconnues. Avertir nos voisins en cas d'absence prolongée. Adopter le système :

« TRANQUILLITE VACANCES »

Renseignez-vous près de votre Gendarmerie

Loivre : 03 26 61 00 59

Mardi et Samedi de 8h à 12h

Mercredi et Jeudi de 14h à 18h

Gueux : 03 26 03 60 04

Lundi au Samedi de 8h à 12h/ 14h à 18h

SYCODEC

Nous rappelons aux riverains de la rue Jeanne d'Arc qu'il est interdit de répandre leurs déchets verts dans le talus. Voir ci-dessous les horaires de la déchetterie :

Mardi : 9h/12h et 14/18h

Mercredi : 14h/18h

Jeudi : 9h/13h

Vendredi : 9h/13h

Samedi : 9h/13h

OFFRE DE SERVICES



Depuis novembre 2011, en qualité d'auto-entrepreneur Catherine SERGENT a créé MP-2A.

Elle propose son assistance et son expertise aux TPE et PME pour les aider et leur permettre d'accéder aux Marchés Publics, mais aussi pour la réalisation de dossier ou brochure de présentation de leur société.

Elle s'adresse également aux petites collectivités, maitres d'ouvrages et donneurs d'ordre pour des prestations liées à la rédaction des pièces pour des marchés publics ou privés

Mail : contact@mp-2a.fr

Site : <http://www.mp-2a.fr>

AGENDA

17 janvier au 16 février : RECENSEMENT

19 janvier : Vœux du Maire 17h

22 janvier : Messe de St Vincent 10h30

08 février : Soirée Bowling

09 février : Messe 18h

09 février : Mardi-Gras

09 mars : Messe 18h

23 mars : AG du Comité des Fêtes

Soirée KARAOKE

1 avril : PAS DE COLLECTE Bacs Bordeaux

06 et 07 avril : WE en Angleterre

08 mai : Moto-Cross

11 mai : Collecte* Bacs Jaune et Bleu

18 mai : Messe 18h30

20 mai : PAS DE COLLECTE Bacs Bordeaux

02 juin : Commémoration Franco-Belge

09 juin : Brocante

*POUR REPORT DE COLLECTE :
PENSEZ A SORTIR VOS BACS
LA VEILLE AU SOIR

SAPEURS-POMPIERS

Yohann De Schutter (salarié chez S. Dormay) a repris le commandement du corps de Sapeurs-Pompiers. Des formations vont être mises en place, les volontaires sont invités à s'inscrire en Mairie.

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2013

Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009A001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de **2009 à 2013**.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

Imprimé n° 40
Communes de moins
de 10 000 habitants



NOEL DES ENFANTS DE 0 A 10 ANS



Le samedi 1^{er} décembre 2012 le Père Noël a su ravir les enfants venus assister à la Fête de Noël organisée par la Municipalité. A l'issue du spectacle de marionnettes, chacun a reçu des friandises puis petits et grands ont partagé le goûter.

COMITE DES FETES : Halloween



Malgré le froid vif, une trentaine d'enfants et quelques parents ont arpenté les rues et frappé aux portes pour obtenir des friandises. Pas moins d'une brouette de sucreries..... partagées au retour sur la place.

FLEURISSEMENT



A l'occasion des fêtes de Noël, le Comité de fleurissement en partenariat avec les parents, l'école maternelle et la commune ont organisé un après-midi « créatif » auquel participait une vingtaine d'enfants. Les multiples décorations réalisées ont été accrochées sur les sapins de la place et un joyeux goûter a clôturé cet après-midi. Merci à Tous.

Dans le cadre du fleurissement, de gros efforts ont été faits et nous remercions les bénévoles qui par leur aide précieuse nous permettent de fleurir notre village. Malgré l'échec des collectes de vivaces, nous poursuivrons nos efforts, une prochaine « opération » sera réalisée au printemps avec les enfants des écoles qui sèmeront des graines dont les plants seront répartis dans les massifs communaux.



L'ASSOCIATION DU CERCLE DE L'AMITIÉ

vous invite à participer aux activités :

ACTIVITE	JOUR	NIVEAU	HORAIRE	LIEU
GYMNASTIQUE DOUCE	LUNDI		DE 19H à 20H DE 20H à 21H	SALLE DU CERCLE CAUROY
DANSE COUNTRY	MARDI	5/10 ANS ADO/ADULTES	18H45 à 19H45	SALLE du Cercle CAUROY
MODERN'JAZZ	SAMEDI	4/6ANS 7/10 ANS ADOS	14H00 à 16H30	SALLE DU CERCLE
JUDO	MERCREDI	BABY DEBUTANT CONFIRME ADULTE	15H15 à 16H 16H à 17H 17H à 18H30 19H30 à 20H30	SALLE DU CERCLE
Danse Zumba Tonique	JEUDI	Enfants dès 6ans Ados/ Adultes	17H30 à 21H00	SALLE DU CERCLE
TENNIS COURS ADULTES /ENFANTS	SAMEDI		10H00 à 12H00 13H30 à 14H30 9H00/18H00	COURT CAUROY COURT CORMICY ST THIERRY
MOTO CLUB	SAMEDI		Terrain fermé du 01/09/2012 au 30/03/2013	TERRAIN DE CROSS CAUROY /HERMONVILLE
ANGLAIS	MARDI MERCREDI		20H00/21H30 20H00 /21H30	MAIRIE DE CAUROY
PIANO	MERCREDI		13H00/20H00	MAIRIE DE CAUROY
VIET VO DAO (art martial vietnamien)	VENDREDI	ENFANT/ADULTE	18H/19H 19H/21H	SALLE DU CERCLE

A RETENIR :

8 MAI 2013 MOTO CROSS du CERCLE DE L'AMITIE

Renseignements :

TENNIS : Monsieur LECOMTE Francis ☎ 03/26/61/53/88

MOTO CLUB : Monsieur PLAQUIN Xavier ☎ 03/26/85/33/72

AUTRES ACTIVITES : Madame LECOMTE Bernadette ☎ 03/26/61/53/88

Avec déjà 48 années de fonctionnement, le Cercle de l'Amitié a vu passer de nombreux adhérents. Je vous invite à venir plus nombreux encore participer à nos activités ou en temps que bénévoles afin que la vie associative de nos 4 villages continue.

PREMIER TOURNOI DE TENNIS DU TCCA

Pour son 1er tournoi, le président Francis Lecomte est satisfait, il s'est déroulé dans de bonnes conditions et avec le beau temps.

En demi-finale dames, Delphine Drochon a battu Suzanne Magron (TCCA) 6/4, 6/1 et Chloé Pérou a battu Capucine Maillart 6/1, 6/0 et en finale, Delphine Drochon a battu Chloé Pérou 7/5, 3/6, 6/2.

Pour les hommes, Mathieu Lalire a battu Benoît Lecomte (TCCA) en demi-finale 6/3, 6/4 et Guillaume Thiérus a battu Sébastien Zymek 7/6, 6/1. En finale, Mathieu Lalire a battu Guillaume Thiérus 6/3, 6/7, 6/4 après 3 heures de match.

Pour les jeunes 11/12 ans, Louis Peurichard a battu Hugo Lebouvier 7/5, 6/1.



Francis LECOMTE, président
entouré des Finalistes,
Chloé Pérou et Delphine Drochon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CERCLE DE L'AMITIÉ



C'est en présence de Jean-Pierre Pinon conseiller général, de Monique Dorgueuille suppléante de Eric Kariger conseiller général, de Francine Girard adjointe au maire de Cormicy et de Guy Lecomte maire de Cauroy lès Hermonville que Bernadette Lecomte présidente du Cercle de l'Amitié a accueilli les participants de la 48^{ème} assemblée générale de l'association le samedi 27 octobre 2012.

Par Bernard Gentils

Commémoration de la bataille de Charleroi d'août 1914, le 22/08/2012

Ci-contre, après les cérémonies du matin, la sortie du restaurant avant de quitter nos ami Belges.



Devoir de mémoire... Différentes façons de l'exprimer s'offrent à nous : commémorations patriotiques, témoignages, visite de lieux de combat, et, à deux pas d'ici, il est une région propice à de belles découvertes, même s'il est encore dans nos mémoires les durs combats qu'elle a subit, il y aura bientôt un siècle. Pour s'y rendre, empruntez la route qui conduit de Berry-au-Bac à Vailly-sur-Aisne et revenez par le chemin des dames. Au-delà de Vailly-sur-Aisne, si vous empruntez la petite départementale D1580 pour remonter vers le Chemin des Dames, vous découvrirez à mi-chemin, dans un écrin de verdure, le village de « Sancy-les-Cheminots ». Pourquoi « les-cheminots », alors qu'aucune ligne de chemin de fer n'y passe ? Pour le découvrir, je vous livre cet article paru dans LVDR du 31 octobre 2012 :

« **Sancy-les-Cheminots.** Un élan de solidarité qui perdure depuis 1918.

Le Chemin des Dames dans l'Aisne est aujourd'hui un paisible sentier de randonnée. Mais le marcheur ne peut ignorer les terribles combats qui firent rage ici pendant la Première Guerre mondiale et dont le paysage porte encore la marque. Sur cette ligne de crête, point stratégique que se sont disputé Allemands et Français pendant quatre ans, des panneaux historiques expliquent aujourd'hui le déroulement du conflit. Ils signalent notamment que des villages entiers ont été totalement détruits au point d'être définitivement rayés de la carte. C'est tout juste si l'on en retrouve aujourd'hui quelques pierres enfouies dans la végétation. Sancy, l'une de ces petites communes située au sud-ouest du Chemin des Dames, a failli connaître ce sort. Car, après la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918, tout le secteur est classé en zone rouge. Cela veut dire que les villages et les infrastructures ne seront pas reconstruits.

Sancy est de ceux-là. Il a été occupé dès 1914 par les Allemands, qui ont transformé l'église en hôpital. Balloté ensuite entre l'un et l'autre camp, le village est complètement détruit et sa population évacuée. Il était déjà en ruines lors de la mémorable offensive Nivelles de 1917, qui fit 350 000 victimes et suscita les mutineries de soldats restées célèbres. « *Cette partie du département n'a cessé d'être bombardée, pilonnée, saccagée, lit-on dans un bulletin de l'époque. C'est la terre de l'épouvante. Des arbres de 10 mètres de haut, brûlés par les gaz, n'ont plus une feuille. Sur des kilomètres carrés, les oiseaux ne chantent plus... On marche pendant des heures dans la plaine sans rencontrer un passant. Partout, il y a des tombes, beaucoup avec la mention « inconnu ». Elles se succèdent dans les champs... »*

A Sancy se trouvent les tombes de Quentin Roosevelt, le fils du président des Etats-Unis, tué au Chemin des Dames, et celle d'un inconnu, Lucien Busquet, un jeune centralien tombé en 1914 et enterré dans l'église de Sancy. Son père, Paul Busquet est chef de bureau des Chemins de fer de l'Etat. Après l'Armistice, celui-ci se rend à Sancy. Il erre dans les ruines du village à la recherche de la tombe de son fils. Dans l'ambiance sinistre de ce village dévasté, il rencontre le maire, désespéré, dont la détresse est d'autant plus grande que le village est appelé à disparaître

définitivement. Pourtant, les habitants qui avaient quitté les lieux souhaitent rentrer chez eux et reprendre la culture de ces terres fertiles. Paul Busquet envisage alors de tout faire pour aider à la reconstruction du village. Il n'y a pas de gare à Sancy, pas de travailleur du rail... Et pourtant, va commencer une mobilisation sans pareil des cheminots de toute la France. Paul Busquet contacte ses collègues. Il veut collecter des fonds pour reconstruire Sancy. La première donatrice est une garde-barrière alsacienne dont les trois fils ont été tués durant le conflit. Mais vont suivre des dons venant de toute la France :

l'Amicale du rail, la Cité des cheminots de Valenciennes, ... Des dizaines d'organismes sont ainsi cités. Les ingénieurs des compagnies ferroviaires participent eux aussi, par exemple, en dessinant les plans de la nouvelle église. Et les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, les sommes collectées vont permettre d'entreprendre la reconstruction de Sancy. Même si s'y ajoutent aussi les dons de bienfaiteurs américains parmi lesquels Eléonore Roosevelt, l'épouse du président, c'est bien la solidarité des cheminots qui impressionne les habitants. Les hommes du rail ont adopté le village de Sancy. A tel point que la commune va désormais porter leur nom. Dès 1920, la reconstruction est en bonne voie et 1925 est l'année de l'inauguration du Jardin du souvenir, où des stèles évoquent la mémoire de tous les combattants. C'est là que ce 11 novembre, se sont recueillis les habitants du village en souvenir de la Grande Guerre. »



Avant la guerre, Sancy est un petit village peuplé de 76 habitants, essentiellement des agriculteurs. Aujourd'hui, Sancy-les-Cheminots compte plus de 110 habitants, qui travaillent dans les villes voisines de Laon et de Soissons et jusqu'à Paris.

NOEL DU CCAS

Guy Lecomte, Maire et les membres du CCAS ont été ravis d'accueillir le 08 décembre, salle du Cercle de l'Amitié, les personnes de plus de 60 ans qui avaient répondu à leur invitation à fêter Noël. Après un bel apéritif, un délicieux repas préparé par un traiteur de Roucy a été servi et c'est en fin d'après-midi que chacun est reparti avec quelques chocolats plus une plante fleurie pour les dames, mais surtout heureux d'avoir passé des instants très conviviaux. Le 28 décembre ont été distribués Champagne et brioches aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'une carte de vœux originale (réalisée par Bertrand Rochet) à toutes celles et ceux qui étaient présents au repas.



LE CLUB DES FEUILLES D'AUTOMNE



En cette fin d'année 2012, le club des Feuilles d'automne a effectué une sortie au marché de Noël à Reims agrémentée d'un repas dans un restaurant de la place d'Erlon le 4 décembre 2012.

Le 11 décembre 2012 tous les membres se sont retrouvés pour le goûter de Noël autour de bûches confectionnées par Françoise Lecomte épouse du maire.

LE NOUVEAU PRETRE DU SECTEUR



Depuis le 1^{er} septembre 2012, Cyril Goglin (au centre) est le prêtre chargé des paroisses du Mont d'Hor et de Sainte Thérèse des Grandes Voies, Tél. : 06 08 01 74 79, mail : cyril.goglin@wanadoo.fr. Il remplace Patrice Trémoureux en charge à la même date des secteurs de Fismes et Prouilly.

CLIC : Centre Local Information et de Coordination

Aurélie DUMAS et Elodie GANTIER

sont à votre écoute :

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de
13h30 à 17h00

au **03.26.97.50.90**

Fax : 03.26.61.60.30

E-mail : clicdunordremois@orange.fr

Nous pouvons vous accueillir au bureau du CLIC
situé dans les locaux de la Mairie :

**3 Place de la Mairie
51110 Fresne-lès-Reims**

ou nous déplacer à votre domicile,
ainsi que dans les établissements hospitaliers du secteur.

**CENTRE
LOCAL D'
INFORMATION ET DE
COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE**



CLIC

du Nord Rémois

**Un service public de proximité gratuit,
destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans,
leur entourage et aux professionnels médico-sociaux.**

Nous sommes à votre disposition pour

✓ vous **informer** sur les différents dispositifs en faveur des personnes âgées ainsi que sur les services contribuant à faciliter votre maintien à domicile (aides à domicile, soins infirmiers, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement, protection juridique, transport adapté...) mais également sur les possibilités d'accueil en établissement (hébergement temporaire, entrée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

✓ **réaliser une évaluation globale de votre situation** en respectant votre projet de vie et élaborer un plan d'accompagnement personnalisé.

Pour les habitants des Communes de :

**AUMENANCOURT ISLES-SUR-SUIPPE
BAZANCOURT LAVANNES
BEINE-NAUROY LOIVRE
BERMERICOURT MERFY
BERRU NOGENT L'ABBESE
BOULT-SUR-SUIPPE POMACLE
BOURGOGNE POUILLON
BRIMONT SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE**

✓ vous **aider dans les démarches administratives et la constitution de dossiers de demande d'aides financières** (Caisses de retraites, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Office National des Anciens Combattants, réversion ...)

✓ **proposer des actions de prévention individuelles et collectives** : organisation de conférences, groupes d'échanges, journée d'information, ateliers sur différents thèmes...

✓ **favoriser la coordination des intervenants** sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

**CAUREL SAINT-THIERRY
CAUROY-LES-HERMONVILLE THIL
CORMICY VILLERS-FRANQUEUX
COURCY WARMERIVILLE
FRESNE-LÈS-REIMS WITRY-LÈS-REIMS
HEUTREGIVILLE
Avec la participation
DES COMMUNES DU TERRITOIRE ET DU CONSEIL
GENERAL DE LA MARNE.**

ETAT-CIVIL



Toutes nos félicitations aux parents de :

Amir MAZOUZ, 5 septembre

Pierrick FOURNAISE, 1 novembre

Maëlie RASSEMONT, 2 décembre

Mathys MARCHAND, 7 décembre

Mélissa BAILLIEUX, 11 décembre



Nos sincères condoléances à la famille de :

Pâquerette DORNE-FINOT, 26 décembre

ASSISTANTES MATERNELLES

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que 6 assistantes maternelles sont à votre service, n'hésitez pas à transmettre leurs coordonnées à vos connaissances :

BOULET Corinne	03 26 02 06 77
CARON Sigrid	06 59 11 50 35
CHRISTIAEN Virginie	03 26 08 74 68
FOURNAISE Marie-Christine	03 26 61 56 26
LEFEBVRE Marie-Josèphe	03 26 61 50 69
OUY Sonia	03 26 61 57 56

Ainsi que quelques professionnels :

CHLUBA Jerry : Plomberie 03 26 07 18 64

DORMAY Nadège : Coiffure à domicile 06 84 39 74 87

HURLUPE Patrick : Coiffure à domicile 03 26 61 56 90

HURLUPE Colette : Pressing à Guignicourt 03 23 25 64 18

FOURNAISE Jérôme : Bois de chauffage 06 73 31 53 75

LALLEMENT Sandrine : Prothésiste ongulaire 06 74 98 92 68

OUY Frédéric : Fermetures automatiques et Sécurité 03 26 61 57 34

SEVIN Jean-Paul : Ebénisterie 03 26 61 55 12

VIART Jérôme : Menuiserie - Tonnellerie, Objets de décoration 03 26 40 93 90

Au nom des membres du Conseil Municipal, du CCAS, du personnel communal et de leurs conjoints, Guy LECOMTE et son épouse vous présentent pour 2013 leurs meilleurs vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel et de réussite dans toutes vos activités et tous vos projets.